## Air Canada accueille la modernisation de la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada

MONTRÉAL, le 23 juin 2016 /CNW Telbec/ - Air Canada a accueilli aujourd'hui l'adoption du projet de loi C-10, devenu loi fédérale permettant de moderniser en partie la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada, entrée en vigueur lors de la privatisation d'Air Canada, il y a 28 ans. La loi modifiée permet à Air Canada, comme d'autres transporteurs canadiens et internationaux, de déterminer l'emplacement, le volume et le type de maintenance d'appareils qu'elle effectue, y compris le travail effectué au Manitoba, au Québec et en Ontario.

Air Canada est une entreprise du secteur privé qui appartient à des intérêts du secteur privé et qui exerce ses activités dans une industrie mondiale hautement compétitive. Par conséquent, elle devrait pouvoir profiter de la même souplesse que les autres transporteurs pour prendre des décisions d'affaires concernant les services de maintenance, en fonction de la compétitivité et de la qualité des services contractuels. La loi modifiée reconnaît que la concurrence, plutôt que les prescriptions législatives, favorise l'emploi dans une économie ouverte.

Air Canada compte environ 28 000 salariés, pour la plupart en poste au Canada, dont quelque 2 400 employés de maintenance. Ses partenaires régionaux d'Air Canada Express - Jazz, Air Georgian et Sky Regional - comptent plus de 1 000 employés de maintenance. La Société et ses partenaires régionaux soutiennent aussi des centaines d'emplois liés à la maintenance chez des fournisseurs établis dans diverses régions du Canada, de la Colombie-Britannique à l'Île-du-Prince-Édouard. Air Canada est aussi ravie d'aider à la création de nouveaux centres d'excellence au Québec et au Manitoba.

Air Canada a été privatisée en 1988-1989 en vertu de deux offres publiques grâce auxquelles le gouvernement du Canada a reçu un produit brut d'environ 500 millions de dollars pour ses actions. Air Canada ne tire aucun avantage continu de son ancien statut de société d'État, pas plus qu'elle ne reçoit de subventions ni d'avantages fiscaux. Elle ne profite d'aucune liaison protégée par monopole ni d'aucun accès privilégié aux installations aéroportuaires.

## À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, pour plus de 200 aéroports répartis sur six continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes à l'échelle mondiale et a accueilli plus de 41 millions de passagers en 2015. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 64 aéroports au Canada, 55 aux États-Unis et 87 en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Australie, dans les Antilles, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 330 aéroports dans 192 pays. Air Canada est le seul transporteur exploitant un réseau international en Amérique du Nord auquel sont conférées quatre étoiles, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax. Pour en savoir plus sur Air Canada, consultez le site www.aircanada.com, suivez @AirCanada sur Twitter et joignez-vous à Air Canada sur Facebook.

SOURCE Air Canada

%SFDAR: 00001324F

Renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), sabelle.arthur@aircanada.ca, 514 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), peter.fitzpatrick@aircanada.ca, 416 263-5576; Angela Mah (Vancouver), angela.mah@aircanada.ca, 604 270-5741; Internet: aircanada.com

CO: Air Canada

CNW 08:58e 23-JUN-16